

« Notre mission est d'accompagner nos entreprises vers le monde de demain »

Christine Anglade Pirzadeh

Directrice du développement durable et de la communication,  
Conseillère du Directoire



En tant qu'investisseur pour le long terme, le principal objectif de Wendel est de soutenir et de transformer les entreprises ayant le potentiel de se développer dans un monde en mutation, et d'offrir à la fois un retour sur investissement à ses actionnaires et des avantages durables à la société. En d'autres termes, Wendel considère que la prise en compte de critères ESG dans son activité d'investissement permet de créer de la valeur à court, moyen et long terme, sans sacrifier l'avenir au profit du présent. Wendel estime que cet équilibre nécessite une approche pragmatique et une volonté d'innovation permanente.

### **En tant qu'entreprise, comment envisagez-vous votre rôle dans la lutte contre le changement climatique ?**

Nous avons placé au cœur de notre approche les enjeux climatiques qui sont aujourd'hui à la fois l'affaire de chacun et une responsabilité collective. En tant que société, il s'agit d'avoir l'impact le plus positif possible, ce qui implique de réduire au maximum notre empreinte. En tant qu'actionnaire professionnel, notre mission est de protéger et d'accompagner nos entreprises vers le monde de demain. Le succès de notre stratégie dépend de l'engagement de nos équipes qui ont contribué largement à son élaboration. C'est pourquoi nous ne négligeons pas le fonctionnement même de Wendel dans nos engagements, car la cohérence entre ce que nous sommes et notre façon d'investir est nécessairement liée.

### **En 2021, vous avez mis en place un plan climat, en quoi cela consiste-t'il ?**

Wendel reconnaît l'urgence de la lutte contre le changement climatique et la nécessité de prendre en compte dès à présent les potentiels risques et opportunités que celui-ci génère dans la planification stratégique et le management opérationnel.

Dans le plein respect de son rôle d'actionnaire, Wendel a accompagné en 2021 ses sociétés contrôlées dans la première étape du plan climat, à savoir la réalisation d'une analyse des risques et opportunités du changement climatique auxquels chacune de ces sociétés pourraient être exposées. L'objectif de cette démarche est d'identifier les risques aux retombées économiques sévères, et d'anticiper les évolutions nécessaires afin que ces sociétés conservent toutes leur résilience et leur compétitivité dans une société bas-carbone.

Afin de mener ce diagnostic, Wendel s'est appuyée sur le cadre référentiel de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) qui a élaboré des recommandations permettant de communiquer une information pertinente en matière de climat.

Le cadre de la TCFD évalue le risque climatique au travers de quatre thématiques que sont la gouvernance, la stratégie, le management des risques et la mesure des objectifs.

### **Les objectifs du cadre de référence de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) sont :**

- favoriser des décisions plus éclairées en matière d'investissement, de crédit et de souscription d'assurance ;
- permettre aux parties prenantes de mieux comprendre l'exposition des sociétés aux risques liés au climat ;
- permettre aux entreprises d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans leur processus de gestion des risques et de planification stratégique.

Les conclusions de l'analyse conduite ont permis à Wendel d'établir :

1. son alignement avec les recommandations de la TCFD ;
2. une table des risques de transition et des risques physiques auxquels Wendel et les sociétés contrôlées de son portefeuille sont exposées ;
3. un plan d'action à court et moyen terme afin d'améliorer la résilience climatique de la société et de son portefeuille.

Cette phase de diagnostic est la première étape d'un plan climat établi sur quatre années, sur lequel Wendel s'engage à partager annuellement les progrès réalisés.

La bonne exécution de ce plan climat conditionne le plan d'attribution de stock-options (millésime 2021-2024) pour le Directoire et pour l'ensemble des salariés de Wendel ainsi que pour les salariés de la société concernée.